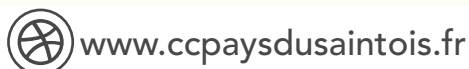


PAYS DU SAINTOIS

LETTRE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



PRINTEMPS 2025



ÉDITO

Mirabelliers en fleur - Photo : Virginie CHRISTAL



Le contexte international est tendu, l'actualité nationale est secouée et la fin programmée du transfert obligatoire de la compétence assainissement aux EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale autrement dit votre ComCom) pose de nombreuses questions légitimes à notre structure. Les études engagées mais aussi et surtout les ressources humaines mises en place pour

répondre à ce défi imposé de longue date aux collectivités et dont la marche arrière s'opère à 9 mois de l'échéance me paraît délicat ... Non pas que cela eut été simple à 55 communes mais au moins, cela avait le mérite de « professionnaliser » cette compétence.

Cela dit, ces différents investissements serviront de base de travail pour l'avenir car 37 des 55 communes sont déjà équipées avec des degrés divers d'investissement, de tarif et de technologie utilisée pour assainir nos eaux usées et rejeter des eaux convenables dans le milieu naturel.

Un des avantages d'avoir anticipé la prise de compétence adduction d'eau potable en 2024 a été de nous rendre compte du désarroi de cer-

taines communes au regard des exigences réglementaires et techniques des organismes tels que l'Agence de l'Eau ou la Direction Départementale des Territoires.

Demain, le bénévolat de nos élus se transformera peut-être en appel à des prestataires payants ; les réglementations se complexifieront, les aides comme les taxes se conditionneront et il deviendra difficile pour de petites collectivités de répondre aux défis environnementaux et financiers qui s'imposeront à elles.

De surcroît, elles ne pourront plus solliciter ou se décharger sur leur Comcom.

Vous l'aurez compris, de longues périodes d'échanges, de réflexions et d'argumentations nous attendent pour nous dé-

terminer sur ce que nous souhaitons ou ne souhaitons pas réaliser collectivement.

Concernant les autres compétences de votre EPCI, vous constaterez que les choses s'accélèrent sur de nombreux points pour développer notre territoire. J'en veux pour preuve la nouvelle étape franchie par le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) qui après avoir recueilli l'avis des personnes publiques associées prépare l'ouverture de l'enquête publique. Enfin, notons la richesse de notre vie associative soutenue malgré les contraintes financières qui pèsent sur les collectivités dont votre Comcom fait partie.

Saintoisement,
Jérôme KLEIN

Le chantier d'insertion recrute !

Le chantier d'insertion de la CCPS recrute !

Plusieurs postes de salariés en espaces verts sont disponibles. Vous rencontrez des difficultés d'accès à l'emploi ?

Vous êtes bénéficiaire du RSA, demandeur d'emploi de longue durée, sénior ou suivi par la mission locale, travailleur handicapé... ou vous êtes dans toute autre situation ?



Contactez notre conseillère emploi-insertion, Lucie BACOU CRÉTEL au 03.83.52.45.41 qui pourra vérifier si vous êtes éligible à ce dispositif.

SOMMAIRE

LA VIE DE LA CCPS

PAGES 3 à 5

- L'actu' de la CCPS

LA VIE DU TERRITOIRE

PAGES 6 à 11

DYNAMISME ÉCONOMIQUE & ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

- Dernière parcelle de la zone de Benney
- Animation Scolaire - GEMAPI
- A la une : réouverture du Château de Thorey-Lyautey
- La Moselle sauvage, un joyau à préserver

VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE

- Forum d'orientation métiers de la petite enfance
- Santois en Éveil
- Focus : Les jeunes s'engagent pour le territoire
- Journée de sensibilisation à l'accueil d'enfants différents

Intramuros - L'essentiel de votre territoire chez vous

Téléchargez gratuitement l'application mobile Intramuros
Alertes, manifestations, annuaire des commerces, les informations de la CCPS et de votre commune...



Location de vélos à assistance électrique

En partenariat avec l'Association Promotion Insertion Chantier de Neuves-Maisons, la CCPS met à disposition 2 vélos à assistance électrique pour les résidents du territoire ! Vous souhaitez accéder à l'emploi ou à une formation ? Ce dispositif est fait pour vous. Pour plus d'informations, contactez Lucie BACOU CRÉTEL au 03.83.52.45.41 qui pourra vérifier si vous êtes éligible à ce dispositif.

Pays du Saintois

Lettre d'information de la communauté de communes

Numéro 22 - automne 2024

ISSN : 2608-7960 - Dépôt légal : juillet 2024

Tirage : 7 200 ex.

Editée par la communauté de communes du Pays du Saintois

Directeur de la publication :

Jérôme KLEIN

Comité de rédaction :

Jérôme Klein, Barbara Thirion, Maxime Houpert, Margot Dubois, Nathalie Merlet, Olivier Villemain, Valérie Sperandio, Dorothee Pajot, Lucie Crétel, Lucie Jacquot, Elodie Bailly, Kathleen Guillou

Chargé de projet : Romain Munier

Graphisme : Romain Munier

Impression : www.l-ami.net - Griport

Crédits photos : CCPS sauf mention contraire

Communauté de communes du Pays du Saintois

21, rue de la Gare - 54116 Tantonville

Tél. 03 83 52 47 93 - Mail : contact@ccpaysdusaintois.fr

www.ccpaysdusaintois.fr

Ouverture : lundi > vendredi : 9 h-12 h et 13 h-17 h, fermé le mercredi après-midi

Standard téléphonique du lundi > vendredi : 9 h-12 h et 13 h-17 h

Espace emploi

Accueil à la CCPS, à Tantonville

lundi > vendredi : 9 h-12 h et 13 h-17 h - Fermé le mercredi

03 83 52 45 41 (ligne directe)

La Mission Locale (jeunes de 16 à 25 ans) assure une permanence le vendredi : 9 h-12 h et 13 h-17 h

Déchetterie

Située entre Tantonville et Omelmont après la gare de Tantonville, direction Omelmont RD : D9C

contact@ccpaysdusaintois.fr

Horaires à consulter sur le site de la CCPS :

www.ccpaysdusaintois.fr > Vivre au quotidien > Déchetterie

Service déchets ménagers

COVALOM

712, rue Nicolas-Cugnot - 54230 Neuves-Maisons

03 54 95 62 41 - secretariat@covalom.fr

NOUVEAU

55 communes

Affracourt | Autrey | Bainville-aux-Miroirs | Benney | Bouzanville | Bralleville | Ceintrey | Chaouilley | Clérey-sur-Brenon | Crantenoy | Diarville | Dommarie-Eulmont | Étreval | Forcelles-St-Gorgon | Forcelles-sous-Gugney | Fraignes-en-Saintois | Gerbécourt-et-Haplemont | Germonville | Goviller | Griport | Gugney | Hammeville | Haroué | Houdelmont | Houdreville | Housséville | Jevoncourt | Lalœuf | Laneuveville-devant-Bayon | Lebeuville | Lemainville | Leménil-Mitry | Mangonville | Neuville-sur-Moselle | Ognéville | Omelmont | Ormes-et-Ville | Pary-St-Césaire | Praye | Quevilloncourt | Roville-Devant-Bayon | Saint-Firmin | Saint-Remimont | Saxon-Sion | They-sous-Vaudémont | Thorey-Lyautey | Vaudémont | Vaudeville | Vaudigny | Vézelize | Vitrey | Voinémont | Vroncourt | Xirocourt



Aménagement

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : Ou en est-on ?

Le jeudi 20 mars 2025, le conseil communautaire a arrêté, pour la seconde fois, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Cette décision marque une nouvelle étape clé dans l'élaboration de ce document, qui façonnera l'aménagement du territoire pour les années à venir.

Le PLUi, dont la première version avait été arrêtée lors du conseil communautaire du 28 novembre 2024, n'a pas été modifié dans l'intervalle et les demandes émises par les communes dans leurs avis seront intégrées dans le dossier du PLUi puis examinées par la commission d'enquête.

Une étape décisive avant l'enquête publique

Suite à ce vote, le PLUi entrera désormais dans une phase d'enquête publique, au cours de laquelle les citoyens, associations et autres parties prenantes pourront exprimer

leurs observations. Cette consultation, essentielle à la transparence, permettra d'apporter d'éventuelles modifications avant l'approbation définitive du document, espérée d'ici le début d'année 2026. La population est donc invitée à rester attentive aux prochaines étapes et à participer activement à cette démarche de concertation essentielle pour l'avenir du territoire.



Habitat : Un nouveau service d'accompagnement de la rénovation de l'habitat

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur sur le territoire du Pays du Saintois et souhaitez rénover votre logement ?

La communauté de communes du Pays du Saintois lance pour trois ans un accompagnement neutre, gratuit et indépendant pour bien démarrer les projets de rénovation de logements par les propriétaires occupants et bailleurs du territoire.

Un service de confiance, accessible à tous.

Faire rénover son logement peut sembler complexe, notamment face aux risques de démarchage abusif et de pratiques frauduleuses (devis gonflés, surfacturation, usurpation d'identité, qualité des travaux non conforme, etc.). Pour y répondre, la Communauté de Communes a mis en place un guichet unique destiné à tous les ménages, sans condition de revenus.

Ce service vous aide à :

- Bénéficier de conseils personnalisés sur vos projets de rénovation.
- Identifier les aides financières disponibles.
- Suivre et réaliser vos travaux en toute sécurité.

Comment contacter votre Espace Conseil France Rénov' ?

Ce service d'accompagnement de la rénovation de l'habitat est piloté directement par le service habitat de la communauté de communes. Deux opérateurs de confiance et ont également été missionnés : Urbam Conseil

et Lorraine Energie Renouvelable.



Enfin, un Pacte Territorial France Rénov' a été signé avec le Département de Meurthe-et-Moselle, pour assurer la cohérence des actions menées en matière d'accompagnement des ménages avant le lancement des travaux. Cet accompagnement des particuliers (sous condition de ressources) s'inscrit dans une Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat, lancée pour trois ans, permettant d'accompagner 176 projets de rénovation de logements occupés par des propriétaires et 15 logements locatifs sur le territoire.

LA VIE DE LA CCPS •

Vézelize «Petites Villes de Demain» : un projet de revitalisation qui continue d'évoluer



Depuis octobre 2021, la redynamisation du bourg-centre du Pays du Saintois se poursuit avec ambition. Le programme «Petites Villes de Demain» place Vézelize au cœur d'une démarche de transformation et d'adaptation, visant à améliorer le cadre de vie et l'attractivité du territoire.

Un comité de pilotage s'est réuni le 21 février 2025 autour du nouveau Secrétaire Général de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, M. Frédéric Clowez, en présence du sénateur Jean-François Husson et du député Dominique Potier, ainsi que des partenaires techniques et des élus locaux. Cette rencontre a été l'occasion de dresser un bilan des réalisations depuis le lancement du projet et de fixer les orientations jusqu'à la fin du programme, en mars 2026, avec une vision portée à l'horizon 2030. La pérennité des moyens apportés par l'Etat a également été discutée.

Une feuille de route ambitieuse

Un programme d'actions proposera d'assurer la continuité des projets au-delà du mandat municipal en cours. Une mise à jour des projets potentiels est prévue en fin d'année, afin d'ajuster les priorités et de garantir une adaptation aux besoins du territoire. Les axes stratégiques présentés sont les suivants :

- **Politique du logement** : favoriser la production de logements de qualité, accessibles à tous et adaptés à toutes les générations ;
- **Amélioration du cadre de vie** : préserver et valoriser le potentiel du territoire ;
- **Préservation patrimoniale** : assurer la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine historique et naturel ;
- **Mobilité et apaisement du centre-bourg** : réaménager la gare de Vézelize en un pôle d'échange multimodal ;
- **Contrat de sécurité** : accompagner le changement et favoriser la sérénité dans le centre-bourg.

Un véritable «laboratoire» d'innovation territoriale

Le programme «Petites Villes de Demain» s'est imposé comme un espace de collaboration et d'expérimentation, renforçant les liens entre les différents acteurs. Le travail partenarial avec le Département de Meurthe-et-Moselle, le Pays Terres de Lorraine, la Préfecture, la DDT, l'EPFGE et la Banque des Territoires permet d'identifier et de lever les blocages qui freinent la mise en œuvre des projets.

Au sein de la Communauté de Communes du Pays du Saintois, une montée en compétences s'opère pour accompagner ces transformations et garantir une gestion efficace et durable des initiatives engagées.

Le dynamisme et l'engagement des acteurs locaux confirment que Vézelize et son territoire sont résolument tournés vers l'avenir !

Réouverture de la ligne ferroviaire Nancy - Contrexéville

Fermée depuis 2016, cette ligne historique du territoire reprendra vie en décembre 2027 grâce à un partenariat entre la Région Grand Est et la société concessionnaire Nova14. Il s'agit du premier contrat ferroviaire que la Région Grand-Est attribue depuis l'ouverture à la concurrence et du premier contrat en France opéré sous un modèle nouveau, permettant à un prestataire unique d'assurer l'exploitation du service ferroviaire et la gestion de l'infrastructure.

Le groupement Nova14 a été désigné par la Région Grand Est pour la concession de service public de la ligne ferroviaire Nancy – Contrexéville. Un financement d'environ 200 millions d'euros a été mis en place, sur une durée de 22 ans, correspondant à la durée de la concession.

Cette réouverture représente un symbole fort pour l'attractivité du territoire puisque la ligne desservira notamment les gares de Ceintrey (14 allers-retours quotidiens) et Vézelize (4 allers-retours quotidiens). A cette occasion, la communauté de communes, en tant qu'autorité organisatrice des mobilités, va aménager les pôles d'échanges multimodaux sur ces deux gares afin de favoriser l'intermodalité et de proposer une offre de rabattement adaptée aux usagers.

La ligne en quelques chiffres :

- 75 km de ligne régénérée et modernisée
- 1 pôle ferroviaire créé à Mirecourt
- 550 000 voyageurs attendus à l'ouverture
- 1h10 entre Nancy et Contrexéville
- 30 allers-retours par jour sur la ligne



Plus d'informations
sur le site internet :
www.nova-14.com





La prévention des déchets progresse dans le Pays du Saintois

Engagée depuis un an dans la rédaction d'un nouveau Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, les services et les élus de la communauté de communes en lien avec COVALOM ont esquissé un plan pour inciter aux pratiques vertueuses et éviter la création de déchets. Pour rappel, ce plan s'inscrit dans le Plan National de Prévention des Déchets (2021-2027) qui vise, pour 2030, à réduire de 15% la production de déchets par rapport à 2010, ce qui équivaut pour le territoire à 42kg en moins par an et par habitant.

Au programme pour les 6 prochaines années :

Pour les professionnels et les collectivités : encourager les pratiques extensives de gestion des espaces verts, démocratiser la gestion différenciée et mutualiser les

équipements de valorisation des déchets verts, mais aussi devenir exemplaires pour les établissements recevant du public (avec par exemple des alternatives à l'eau en bouteille)

Pour les habitants : valoriser les emballages réutilisables, encourager le compostage, ou encore mettre en place des événements festifs autour de la réparation (couture, électronique, mécanique, ...)

Avant la validation finale du PLPDMA, une période de mise à disposition du public d'un mois est prévue (du 07/04/2025 au 07/05/2025), vous pouvez consulter le document sur [le site de la CC du Pays du Saintois](#) (vivre au quotidien – maîtrise des déchets). Il est aussi disponible à l'accueil de la CCPS, aux horaires d'ouverture, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

Et si vous souhaitez vous impliquer dans une action n'hésitez pas à vous manifester !

Changement climatique, problème global, réflexion locale !

Qu'est ce que le changement climatique ?

Le changement climatique est une modification durable de la température et des modèles météorologiques. Le principe du changement climatique est connu depuis plusieurs décennies, directement lié aux activités humaines (notamment par la combustion d'énergies fossiles), les effets se font déjà sentir en France. L'anthropisation des terres peut même aggraver certains phénomènes (coulée de boue lorsque les sols ne sont pas stabilisés par exemple) Face à ce constat, la communauté de communes du Pays du Saintois a démarré une réflexion autour du changement climatique, d'abord via l'atténuation en construisant un PCAET mais aussi sur l'adaptation en candidatant à la démarche « Accélérateur de transition » proposée par l'ADEME.

Adaptation et/ou atténuation ?

L'atténuation du changement climatique consiste à mettre en place des pratiques vertueuses permettant sur le long

terme de limiter l'aggravation du changement climatique. L'adaptation en revanche est une prise en compte des évolutions du climat pour adapter nos modes de vies et limiter l'impact sur changement climatique sur notre environnement.

Notre territoire s'engage donc sur deux stratégies conjointes avec toujours dans l'idée que le coût de l'adaptation sera toujours inférieur au coût de l'inaction.

Quel(s) impact(s) sur le territoire ?

Les impacts sont multiples : vague de chaleur, période de sol sec, jours à risque d'incendie, précipitations, ... Plusieurs scénarios sont connus mais il est encore difficile de savoir exactement comment cela va se dérouler. Pour l'exemple ci-contre, les jours de vague de chaleur à l'horizon 2050 (dans 25 ans), le pire scénario prévoit 18 jours, le plus clément 11 jours, mais c'est-à-dire qu'on assistera à, au moins, un quadruplement des jours de vague de chaleur. Ces données sont disponibles par communes sur le site de Météo France (<https://meteofrance.com/climadiag-commune>).

Lancement d'une étude diagnostique sur le Madon aval

Après avoir terminé les travaux de restauration du Madon amont entre Bralleville et Xirocourt, et ceux à Ceintrey-Voinémont, le comité de pilotage GEMAPI de la CCPS a proposé de travailler à la restauration du linéaire restant du Madon et de ses affluents.

Au vu du linéaire important que cela représente (83 km !), une étude diagnostique de ces différents cours d'eau va être réalisée, afin de disposer d'un plan d'actions prioritaires pour les années à venir.

Ce travail sera réalisé par le bureau d'études Sinbio en 3 temps : Un 1er temps de collecte des données existantes, puis un 2nd temps de parcours de tout les linéaires de rivière, et enfin la constitution du plan d'actions. Ce projet sera lancé à partir d'avril et durera un an. Ne soyez donc pas surpris de les croiser dans les mois qui viennent aux abords de nos cours d'eau !



photo : CCPS - MH

LA VIE DE LA CCPS •



COHÉSION SOCIALE, PETITE ENFANCE

« Premier pas dans le Saintois » : un engagement communautaire au service de la petite enfance (0-6 ans)

La Communauté de communes du Pays du Saintois est engagée dans l'accompagnement des enfants et de leurs familles en soutenant notamment les structures qui favorisent l'accueil, le bien-être, l'éducation et l'épanouissement des plus jeunes.

• Le Relais Petite Enfance : Un Accompagnement précieux pour les Familles.

Dans le cadre de sa compétence Petite Enfance, la Communauté de communes du Pays du Saintois assure la gestion du Relais Petite Enfance (RPE) depuis 2021. Le RPE est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les assistantes maternelles, les gardes à domicile et les parents. Il a pour vocation de contribuer à l'amélioration qualitative de l'accueil individuel des enfants de moins de 6 ans. C'est un service public GRATUIT pour INFORMER, CONSEILLER, ORIENTER les parents et futurs parents, les assistantes maternelles, les candidates à l'agrément sur l'accueil du jeune enfant. En plus de cela, le RPE organise des événements et des ateliers pour les enfants et les parents. Ces rencontres sont conçues pour favoriser l'éveil des enfants, les rencontres entre les professionnels de l'accueil individuel et les structures locales. Elles permettent de soutenir la socialisation de l'enfant et rompt l'isolement des assistantes maternelles.



La vie associative occupe une place essentielle dans notre territoire. Ce dernier apporte un soutien financier (en complément de la CAF) aux structures, par le biais de subventions, permettant ainsi le fonctionnement de services d'accueil des familles et des enfants de moins de 6 ans.

• Le Lieu d'Accueil Parents-Enfants :

Le Lieu d'Accueil Parents-Enfants (LAPE) est un lieu d'accueil pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (parent, futur parent, grand-parent, oncle...). L'accès est gratuit, en accès libre et sans inscription ! Il est géré par l'association Familles Rurales Pays du Saintois.

Espace de jeux, de rencontres, d'échanges, et de détente où sont accueillis conjointement l'enfant de moins de 6 ans et un parent (son parent, un grand-parent, une marraine...). Les futurs parents sont les bienvenus.

• Les accueils collectifs de mineurs :

Les accueils collectifs de mineurs accueillent les enfants pendant les temps périscolaires et extrascolaires. Ces structures offrent un environnement sécurisant où les enfants peuvent s'amuser, se détendre, mais aussi apprendre à travers des activités encadrées.

Ils permettent aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale en offrant des solutions de garde souples et adaptées. Les centres de loisirs contribuent également à la socialisation des enfants, leur enseignant des valeurs de partage, de respect des règles et de coopération tout en leur donnant l'opportunité de développer leur créativité.

• Les structures multi-accueil :

La communauté de communes compte 3 structures multi-accueil sur son territoire (Benney, Ceintrey, Vézelize). Ce sont des établissements d'accueil collectif destinés aux enfants de moins de 3 ans (certaines vont accueillir jusqu'à 4 ans), offrant un cadre sécurisé et éducatif. Elles permettent aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale en offrant un lieu de garde adapté. Les crèches favorisent le développement social, émotionnel et cognitif des enfants grâce à des activités encadrées par des professionnels de la petite enfance. Elles contribuent à la socialisation des enfants en leur permettant de côtoyer d'autres enfants et de participer à des activités éducatives ludiques.



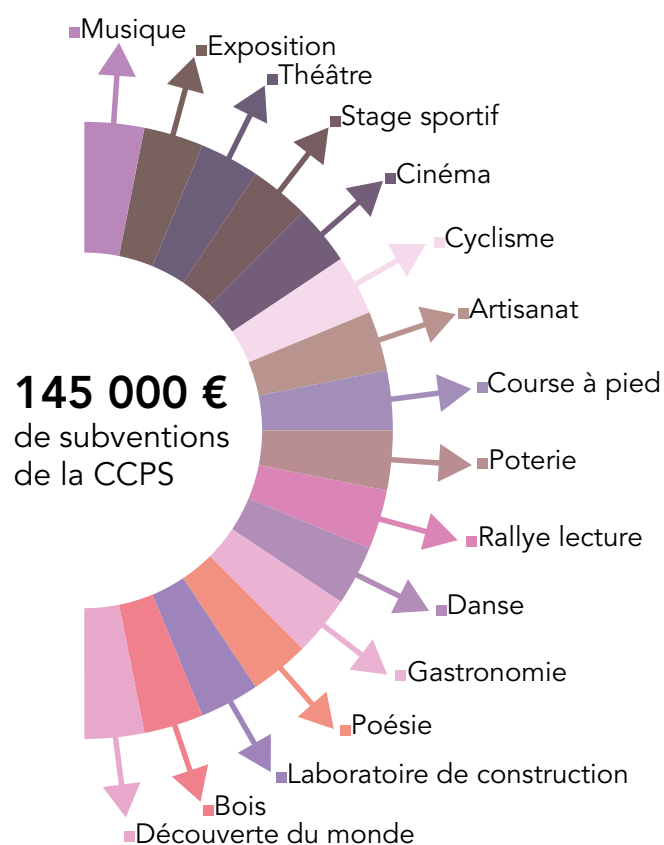
Focus Saintois en éveil :

La communauté de communes s'associe avec la Maison des Solidarités (MDS) de Vézelize ainsi qu'avec Familles Rurales Pays du Saintois afin d'organiser « Saintois en éveil : grandir dans les paysages » le 5 juillet prochain de 10h à 17h à la Cité des Paysages sur la Colline de Sion. Une journée ludique à partager en familles avec un florilège d'ateliers, de jeux, d'activités et d'animations pour petits et grands (de 0 à 18 ans).

LA VIE DE LA CCPS •

Pays du Saintois : une vie associative soutenue

Avec plus de 190 associations sur le territoire du Pays du Saintois, elles jouent un rôle fondamental dans la vie sociale, culturelle, sportive... Elles permettent de tisser des liens de solidarité, d'inclusion et d'épanouissement pour les habitants. Cependant, leur fonctionnement nécessite des ressources financières pour mener à bien leurs projets. Dans ce contexte, la Communauté de Communes du Pays du Saintois encourage toute action d'animation, de dynamisme culturel et de rencontre entre les habitants sur son territoire. Il s'agit de promouvoir et de soutenir les actions déjà présentes sur son territoire, mais également de soutenir et d'encourager de nouvelles pratiques et projets valorisant ainsi son tissu associatif, la culture, et l'animation en milieu rural. Les subventions versées par la Communauté de communes sont principalement destinées à répondre aux besoins spécifiques des associations du territoire. Elles couvrent une grande variété de projets, allant des actions culturelles, sportives, environnementales, aux projets de solidarité, d'insertion sociale.



Petite Enfance

Une profession

à domicile en lien avec l'accompagnement du jeune enfant vous intéresse ?

Devenez Assistant.e maternel.le !

Contactez-nous !

RPE du Saintois
72 rue Tourtel Frères
54116 Tantonville
Mail : relaispetiteenfance@ccpaysdusaintois.fr
N° : 03 83 28 08 77

**LE RELAIS
PETITE
ENFANCE
RÉPOND
À VOS
QUESTIONS**

*Je recherche
un mode d'accueil
pour mon enfant*

Relais Petite Enfance du Saintois
relaispetiteenfance@ccpaysdusaintois.fr
72, rue des Frères-Tourtel
54 116 TANTONVILLE
03 83 28 08 77



LA VIE DU TERRITOIRE

Pages 6 à 11



DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Assemblée générale de l'office du tourisme du Pays du Saintois



Cette année encore, le tout récent office de tourisme du Pays du Saintois a organisé son assemblée générale dans l'un des lieux emblématiques de notre territoire : Le Château de Thorey Lyautey.

Suite à une présentation captivante sur la vie du Maréchal Lyautey réalisée par Monsieur Patrick Venant, Richard DOUBLIER, Président de l'office de tourisme, a rappelé l'ensemble des attraits que notre territoire réserve aux touristes.

Les actions de l'année 2024 ont ensuite été rappelées par les membres du conseil d'administration :

- Création et nouveauté pour notre territoire « La Saintoise » élue officiellement spécialité sucrée officielle du Pays du Saintois.
- La présence des bénévoles sur les animations du territoire ;
- L'édition de notre carnet de voyages, venant compléter ainsi la carte touristique éditée en 2023 ;
- L'ouverture de notre point information de mai à septembre en week-end sur la Colline de Sion ;
- Notre présence aux côtés d'autres office de tourisme au salon transfrontalier de Longwy ou encore aux côtés de la Région Grand-Est à l'expo vélo de Strasbourg ; les visites guidées de l'été...

Le programme 2025 se profile déjà avec une première action phare les 17 et 18 mai prochain « Terroir et Talents du pays du Saintois », un week-end de découverte sans modération du territoire...A suivre

N'hésitez pas à retrouver toute l'information de votre Office de tourisme sur Facebook, instagram et sur notre site tourismepaysdusaintois.fr

Découvrez la Nouvelle Page Instagram de Votre territoire

La Communauté de communes innove et se réinvente à travers sa toute nouvelle page Instagram. Véritable vitrine numérique du territoire, cette plateforme vous propose une immersion visuelle dans l'univers riche et diversifié de notre territoire.

- 📷 Une identité visuelle forte et authentique
- 📷 Un contenu varié et engagé
- 📷 Une communication interactive et participative
- 📷 Un outil de promotion et de cohésion



Noël sur la

colline

marché d'art et d'artisanat

Les Chiffres clés

90 exposants

3 Concerts

1 village de Noël

1 son et lumière sur la basilique

20 paniers garnis offerts grâce à la générosité des exposants

+ de 20 000 visiteurs dont plus de la moitié des territoires et départements limitrophes

Pour la première fois, une ouverture du marché dès le vendredi à 17h,

200 h accumulées par les agents de la Communauté de Communes.

Un effort collectif qui promeut fièrement l'identité d'un territoire à déguster sans aucune modération !

Le relais famille du Saintois

Le Relais Familles du Saintois est une structure de proximité et de convivialité - écho de la vie locale et relais des services publics. Les équipes de bénévoles et de salariés essaient de favoriser au quotidien la qualité de vie des habitants et habitantes. Porté par l'association Familles Rurales Pays du Saintois, Le Relais Familles agit pour toutes et tous dans le respect et la valorisation des différences. Son projet social se construit sur les besoins de la population en s'assurant de respecter les valeurs de solidarité, de laïcité et de participation. Les services proposés sur le site principal de la structure à Vézelize :



Le Relais Familles du Saintois a des locaux principaux sur Vézelize, 2 rue JB Salle. Les salariés délocalisent des actions grâce aux prêts des salles communales par les mairies.

relaisfamilles.santois@famillesrurales.org

03 83 53 39 08

[Page facebook](#)



Le CTJEP : qu'est ce que c'est ?



Recette de la soupe CTJEP Pays du Saintois

Liste des ingrédients :

- 55 communes sur le Pays du Saintois
- Plus de 180 associations
- 3 partenaires institutionnels
(Communauté de Communes du Pays du Saintois, Conseil Départemental 54, Fédération des Foyers Ruraux 54)

Mise en oeuvre :

- Associer ensemble les 3 ingrédients
- Récolter et analyser les atouts et les besoins du territoire
- Rassembler des bénévoles dynamiques et volontaires pour créer un groupe de suivi afin d'accompagner l'animateur
- Incorporer au mélange les partenaires locaux et le public
- Saupoudrer d'une pincée de bonne humeur
- Mélanger le tout et vous obtenez un beau projet collectif !!

20/20 Très belle action !



[page facebook](#)



Une saison de spectacles avec la Troupe du Ménéil Saint-Michel

Depuis l'été 2018, dans un cadre préservé entre forêt et canal des Vosges, sur le territoire de Benney (54), la ferme équestre du Ménéil Saint-Michel dispose d'une Halle dédiée aux spectacles équestres. Un équipement original, performant, unique dans la région, véritable outil au service de son rayonnement culturel et économique !

La troupe de spectacles équestres du Ménéil Saint-Michel, ses chevaux, ses cavaliers, ses cascadeurs-voltigeurs et ses artistes (chanteurs, danseurs, comédiens, acrobates, circassiens, artificiers) ont conçu pour cette salle une programmation spécifique à raison d'un rendez-vous mensuel de mars à décembre, où sont présentées les dernières créations de la compagnie sur des thèmes divers et variés : médiéval, western, heroic fantasy, espagnol, comédie musicale, anticipation, théâtre équestre, ballet équestre... La saison 2025 s'inscrit dans cette démarche avec huit spectacles au programme. La Troupe, qui fête ses 25 ans cette année, se produit également très régulièrement hors de ses murs, partout en France. Elle est en ce moment en tournée avec la pièce "Les Hommes bleus" avec Jean-Marc Barr dans le rôle principal. De grands noms du monde du cheval nous font l'honneur de leur confiance : Thierry Lhermitte, Lorenzo, Mario Luraschi, Nicolas Brodziak, Laurent Douziech...

Votre contact : Loïc GODEC 06.89.99.89.20



ÉVÉNEMENTS

LA VIE DU TERRITOIRE

Le calendrier des marchés

Mars > Novembre 2025

Mars

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	
31						

Avril

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	
28	29	30				

Mai

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30	31

Juin

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	
30						

Juillet

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	
28	29	30	31			

Août

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Septembre

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	
29	30					

Octobre

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	
27	28	29	30	31		

Novembre

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

VÉZELISE 9h-12h30	HAROUÉ 9h-12h	BAINVILLE-AUX-MIROIRS & GERMENVILLE 9h-13h	LES PETITS MARCHÉS DU SAINTOIS 17h-21h : *1: à Benney *2: à Fraignes *3: feu à défilé Hors CCPS	SERRES DUVAL 9h-18h
-----------------------------	-------------------------	--	--	-------------------------------

Où retrouver les produits de notre terroir ?

Épicerie de Benney

Du mardi au dimanche : 7h-13h
& 17h-20h
03 83 24 69 60
42 Grande rue, BENNEY

Ma Bonne Étalle (Mbe)

Tous les samedis : 8h-18h
contact@mbe-praye.com
6, rue des Nids, PRAYE

Ma Clé des Champs

Du mardi au samedi :
9h30-12h & 14h30-18h30
03 83 41 44 61
20, Place de l'Hôtel de Ville, VÉZELISE

Magasin de l'ASPA

Du mardi au vendredi :
10h-12h30 & 14h30-18h30
06 33 06 21 87
2, Les Noyers Terres, HAROUÉ

Domaine de Sion

Du lundi au samedi : 9h-12h &
13h30-17h | Dimanche : 9h30-12h
& 14h-17h (fermé le mercredi)
03 83 26 24 36
Le Cense Rouge, SAXON-SION

Le Saintois dans votre assiette

Tous les samedis : 9h30-12h
06 64 84 76 92
Ferme du puits paramel
2 Route de Nancy, HOUELMONT

+ Directement chez de nombreux producteurs et en grande distribution.
pour plus d'informations, rendez-vous sur www.ccpaysdusaintois.fr >
Terroir ou téléchargez gratuitement l'application mobile Intramuros

Soyez-moi et découvrez les producteurs près de chez vous

17 et 18 Mai 2025

Terroir & Talents

DU PAYS DU SAINTOIS



Le temps d'un week-end, visites, animations, producteurs, artisans, restaurateurs, hébergeurs, sites culturels vous ouvrent leurs portes...
Une découverte à vivre sans modération !!!



QUELQUES RDV À NE PAS MANQUER

- 1er mai : Brocante à Laloef
- 17 et 18 mai : Terroir et Talents du Pays du Saintois
- 18 mai : Concert de l'ensemble orchestral du Saintois à l'Eglise d'Haroué à 15h
- 8 juin : Le Saintois au Fil du Temps - Tantonville
- 5 juillet : Saintois en éveil

OFFICE DE TOURISME

Pour contacter l'Office du Tourisme du
Pays du Saintois :

06 15 94 67 99 (accueil Office de tourisme) ou
par mail : otpaydusaintois@outlook.fr

Site Internet : <https://tourismepaysdusaintois.fr/>



Cité des paysages (Saxon-Sion)

Avril > Septembre

Organise 2 à 3 fois par semaine des ateliers et animations ludiques ouverts à tous - Programme :
www.citedespaysages.meurthe-et-moselle.fr

TEM espace d'Art Contemporain et son jardin
8 juin - 28 sept. dimanche de 14h à 18h30

www.galerie-tem.fr

Château de Haroué

informations pratiques

www.chateau-haroue.fr

Château de Thorey-Lyautey

informations pratiques

<https://lyautey.fr/chateau-et-evenements/visites-et-evenements/>

Espace de Mémoire Lorraine 1939-1945

Avril > Octobre (tous les samedis + 2^e dimanche du mois) : exposition permanente

Agenda des événements :

Sur le site internet www.ccpaysdusaintois.fr, sur l'application mobile Intramuros ou sur la page Facebook de la CC Pays du Saintois

*Produits frais et locaux
rencontre et convivialité !*

PAYS DU
SAINTOIS
communauté de communes



Les marchés du Pays du Saintois 2025

LÉGUMES, FRUITS, BIÈRES, MIEL,
FROMAGES, VIANDES, ARTISANS LOCAUX...



TOUS LES MOIS, DE MARS À NOVEMBRE :

Vézelize : 2^e samedi | 9h-12h30

Bainville-aux-Miroirs & Germonville : 3^e samedi* | 9h-13h

Haroué : dernier dimanche | 9h-12h

+ marché des Serres Duval (Ceintrey) : dernier dimanche d'avril et d'octobre

+ les p'tits marchés du Saintois